



SECTION DE MAYOTTE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'AMOPA/Mayotte Au Vice -Rectorat le mercredi 28 novembre 2018

Après un bref rappel de l'historique de notre jeune section, il a été indiqué les raisons sur la « mise en sommeil » de l'AMOPA de Mayotte depuis plusieurs années :

- mouvement important des personnels et donc des titulaires des palmes académiques ;

- départ en retraite de l'ancien secrétaire de la section ;

- peu de promotions des palmes académiques pour Mayotte depuis 2013.

Le Vice-Recteur, M. MARTENS, accompagné de son directeur de Cabinet, M. CAURET nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Dans son intervention M. le Vice-Recteur retrace un peu l'historique de la section et nous rappelle les valeurs de l'AMOPA qui, précise-t-il, rejoignent celles de l'Ecole de la République. Il ajoute que cette dernière, citant le président national, une somme « d'amalgames, d'additions et de mélanges mais c'est avant tout une aventure collective ».

Il conclut sa courte introduction pour nous signifier le soutien ferme du Vice-Rectorat à toutes nos futures actions.

Il a été rappelé que sans le travail de collecte des titulaires d'un grade dans l'Ordre des Palmes Académiques du Vice-Rectorat et de son Directeur de Cabinet, M. CAURET, cette réunion n'aurait pas eu lieu.

Il a été ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau AMOPA/ Mayotte :

Président : **Noureddine ROKIA**, Professeur au collège Kawéni1/ Pdt MGEN Mayotte ;

Vice-président : **Abdou EL WAHIDI OUSSEINE** Conseiller Pédagogique, circonscription de Petite Terre ;

Secrétaire : **Laurent PRIVAT**, Proviseur-Adjoint, lycée du Nord ;

Trésorier : **Jean-Louis BLOT**, Agent comptable au lycée de SADA.

Des contacts seront pris pour préciser les statuts de l'Association avec le siège national et l'ouverture d'un compte bancaire si une défaillance de l'ancien est signalée.

L'Assemblée, composée d'une quinzaine de présents, a continué son ordre du jour par la définition de quelques actions à mener à court terme. Ces dernières doivent non seulement assurer la continuité de l'Association mais aussi la rendre plus visible. Il s'agit donc :

- Une conférence donnée par M. Le Vice-Recteur et ouverte à tous ;
- Une sortie avec les Naturalistes, M. ROCHE, Professeur au Collège de Kani-Kéli assurera son organisation ;
- Un repas de fin d'année scellera l'amitié des membres de l'association.

Un pot convivial a clos notre assemblée.



Section AMOPA/ Mayotte

Pour le Secrétaire/ Nouredine ROKIA